

Rue des Canons, 39
7780 COMINES

☎ 056 55 63 59
☎ 056 55 90 80
☎ 0478 27 98 94
✉ bertouille.ch@skynet.be
e www.bertouille.org

COMMUNIQUE DE PRESSE

Avec prière d'insérer
Remerciements anticipés

Réf : CB/DL/ma CP 05/064

Chantal BERTOUILLE
Député du Hainaut occidental

En matière de santé, la Communauté française propose aux communes un soutien technique et méthodologique plutôt que financier

Bien qu'il ne s'agisse pas là de l'une de leurs compétences essentielles, de nombreuses communes de la Communauté française sont aujourd'hui impliquées dans le domaine de la prévention et de la promotion en matière de santé.

C'est pourquoi le Député Chantal Bertouille vient d'interroger la Ministre Catherine Fonck sur le suivi des projets communaux de promotion de la santé qui avaient été initiés sous le précédent Gouvernement.

Pour la Ministre, ces projets, bien qu'intéressants, posent de nombreux problèmes en matière de financement.

En effet, d'une part, le financement temporaire d'un projet est toujours problématique pour les porteurs de projets. Or, pour mettre en place dans une commune un projet participatif, il faut du temps et la période de deux ans n'est sans doute pas suffisante pour que le projet ait pu trouver sa réalité et sa reconnaissance communales.

D'autre part, il n'entre pas dans le rôle de la Communauté française de financer de façon pérenne des communes même pour des projets santé.

L'action de promotion de la santé au niveau communal est fondamentale parce qu'elle permet de mobiliser des personnes qui ne sont pas touchées par des actions plus centralisées, en particulier dans les populations les plus vulnérables. Le travail avec les communes présente l'intérêt d'un contact direct avec les populations bénéficiaires.

Dès lors, la Ministre Catherine Fonck souhaite centraliser le rôle de la Communauté française dans le cadre des initiatives communales, notamment par l'accompagnement, la mise à disposition d'outils et le soutien méthodologique.

De plus, l'intervention de la Communauté française doit en priorité être orientée vers la réponse aux demandes d'intervention locale. Par ailleurs, la Communauté française soutient la coordination des différents intervenants, que ce soit par la diffusion du « Journal du Réseau – Vers des politiques communales de santé » et du Fax Santé Communes ou encore par le travail de l'asbl « Santé Communauté Participation » qui assure l'animation et l'encadrement méthodologique du réseau.

